

Dans les Yvelines, la CGT réclame plus de moyen pour l'action sociale

Dans une lettre ouverte, le syndicat alerte les élus sur les difficultés à assurer les services à la population dans le domaine social et de la protection de l'enfance. De son côté, le conseil départemental travaille à la création de nouveaux dispositifs.



Illustration. Les délais pour appliquer les mesures de protection de l'enfance peuvent atteindre huit mois dans les Yvelines selon la CGT. LP/Arnaud Journois
Par Julie Ménard Le 26 avril 2021

« Il y a un sentiment de perte de sens du travail, ça devient insupportable. »

Tristan Fournet tire la sonnette d'alarme. Le secrétaire général du syndicat CGT du conseil départemental des Yvelines constate que les agents de la protection sociale rencontrent de plus en plus de difficultés à exercer leur mission.

Une lettre ouverte de la CGT datant du 15 avril interpelle les élus yvelinois en ce sens, réclamant plus de moyens. « Le sujet n'est pas d'améliorer nos conditions de travail mais bien de rendre le service à la population », précise le représentant syndical.

D'après les retours de ses collègues, il faut désormais attendre trois semaines à un mois pour obtenir un rendez-vous avec une assistante sociale lorsque le délai était en moyenne de 15 jours auparavant. La crise sanitaire a sensiblement compliqué la tâche des agents territoriaux, qui ont du mal à suivre la cadence.

« Cette situation génère de la souffrance pour le personnel en proie à un stress important du fait de ne plus pouvoir accompagner les publics en difficultés », mentionne la lettre.

« Les gens s'épuisent et vont chercher du travail ailleurs »

Selon les chiffres de la CGT, 150 départs pour 180 recrutements ont été recensés depuis le début de l'année 2021 sur une moyenne de 600 travailleurs sociaux. « Ça montre qu'il y a un très fort turn-over, les gens s'épuisent et vont chercher du travail ailleurs », analyse Tristan Fournet. Dans le domaine de la protection de l'enfance, « on a perdu 20 % de places en six ans car on raisonne en termes de coûts », poursuit-il. Conséquence, alors que violences intrafamiliales sont exacerbées par les confinements successifs, répondre aux décisions du tribunal devient un véritable challenge.

« 256 mesures d'aide éducative à domicile sont en liste d'attente, et 40 mesures judiciaires de placement à domicile sont non exercées », peut-on lire dans la lettre de la CGT. « Il y a jusqu'à huit mois d'attente, c'est terrible », insiste Tristan Fournet.

Pour exemple en mars, une cinquantaine de mesures de placement ont été ordonnées sur un temps très court avec des solutions à trouver en quelques jours. Mais les lieux d'accueil n'avaient pas assez de places disponibles. Le conseil départemental a alors mis en place une structure provisoire à Fontenay-le-Fleury avec des employés volontaires. Une dizaine d'enfants ont ainsi pu être hébergés de mi-mars à mi-avril.

Pour Tristan Fournet, « ce bidouillage est la preuve qu'on est au point de rupture ». Au département, on y voit plutôt un bel exemple de réactivité en cette période compliquée par le contexte sanitaire.

« Ce n'est pas notre position de multiplier les recrutements et les dépenses publiques »

La CGT, elle, réclame plus de moyens humains et financiers. « Le département des Yvelines est déjà celui de France où le ratio entre nombre d'agents territoriaux et population est le plus faible », pointe la lettre ouverte. Et pour cause, le conseil départemental a le budget de fonctionnement le plus faible du pays. Une gestion des finances qui fait la fierté des élus.

« La collectivité est soucieuse de ne pas dépenser plus que nécessaire, ce n'est pas notre position de multiplier les recrutements et les dépenses publiques, tranche Yves Cabana, le directeur général des services des Yvelines. Ce que nous essayons de faire, c'est d'ordonner les outils pour rendre notre administration plus efficace. »

En effet, le conseil départemental fait le choix d'investir 100 millions d'euros sur dix ans pour l'accompagnement psychologique des publics suivis par l'aide sociale à l'enfance (ASE). Une manière de traiter leur traumatisme en leur donnant une chance de réussir leur insertion sociale et professionnelle.

Par ailleurs, un budget de 7 millions d'euros par an sera alloué au soutien scolaire des jeunes de l'ASE à partir de la rentrée 2021. En parallèle, la collectivité travaille avec l'Education nationale à la création d'un internat scolaire ayant une prise en charge ASE pour héberger les enfants qui en ont besoin sans forcément couper le lien familial le week-end.

Comme le rappelle Yves Cabana, « 160 à 180 millions d'euros sont dépensés chaque année pour accompagner les 6 000 enfants suivis par l'ASE » Et d'insister : « Quand on a un système qui ne marche plus il ne sert à rien d'y mettre plus de moyens, il faut le réformer. »

Une réponse qui ne satisfait pas la CGT. « On a déjà des retours de maires de petites communes qui comprennent bien notre démarche mais il est clair que c'est à Monsieur Bédier - le président (LR) du conseil départemental - de se positionner, estime Tristan Fournet. Il y a un problème de choix politique... Il faut absolument mettre les moyens sur l'action sociale. »